



Camping Municipal des GRANDS COLS

422, Avenue du Mont Cenis  
73300 Saint Jean de Maurienne

Tél : 0033 (0)4.79.64.28.02

Mail : [info@campingdesgrandscols.com](mailto:info@campingdesgrandscols.com)

Web : [www.campingdesgrandscols.com](http://www.campingdesgrandscols.com)

# Contrat de réservation

## Emplacement Camping

Nom :	Johnston.....
Prénom :	Philip .....
Adresse :	67 Coronga Crescent, 2071
Code Postal :	
Ville :	Killara.....
Pays :	NSW Australia

Téléphone : 61 434715861 ..... Mail : [scribepj@bigpond.com](mailto:scribepj@bigpond.com)

Nb d'adultes : 4 Nb d'enfants 2 à 13 ans : NIL .... Nb d'enfants (- de 2 ans) : NIL.... Animal : NIL

<input type="checkbox"/>	Tente « familiale »	<input type="checkbox"/>	Tente « Igloo »	<input checked="" type="checkbox"/>	Chalet without water or electricity
<input type="checkbox"/>	Camping-car (ou véhicule aménagé)	<input type="checkbox"/>	Caravane	<input type="checkbox"/>	Electricité 16 Ampères
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					

Arrivée le Wed 5th/Sept/ 2012 -- Départ le Monday 10th/Sept/2012

**entre 13 h et 21 h 30**

**avant 12 h**

Calcul du montant du séjour : indiquer le montant dans chaque case (voir GRILLE DES TARIFS 2012)									
Période	Forfait Standard 2 personnes	Forfait Confort 2 personnes	Autres forfaits (1 pers.)	Adulte(s) suppl.	Enfant(s) suppl. (2 à 13 ans)	Animal (aux)	TOTAL journalier	NOMBRE de NUITS	TOTAL PERIODE
Basse Saison	36.00€	€	€	€	€	€	€	5	180.00€
Haute Saison	€	€	€	€	€	€	€		€
								Frais de réservation	7.00 €
								<b>TOTAL SEJOUR</b>	<b>187.0</b>

### Règlement de l'EMPLACEMENT CAMPING :

- Je vous adresse un **ACOMPTE** (40% du total séjour), par chèque libellé à l'ordre « Camping des Grands Cols », ou par virement international (voir IBAN)

soit : Total Séjour ... € ~~x~~ 0,40 = **TOTAL ACOMPTE : .... 187€.**

- Je règle le **SOLDE DU SEJOUR** le jour de mon arrivée au Camping des Grands Cols.

Cadre réservé au Camping

Je soussigné(e), Philip Johnston déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location et m'engage à les respecter at Sydney Australia on 10 July 2012

# CONDITIONS GENERALES DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT



Votre réservation sera effective dès réception du *Contrat de réservation* dûment rempli et signé, accompagné du chèque d'acompte, ou de l'ordre de virement international. Elle ne sera définitive qu'après confirmation de la part du Camping des Grands Cols, par courrier ou mail.

1 – Seul le *Contrat de réservation* dûment rempli et signé est considéré comme valable, car il fournit tous les éléments permettant d'envisager la location.

2 – Cette confirmation est notamment subordonnée aux conditions suivantes :

❶ **Règlement de l'acompte :**

- Pour la location d'un emplacement, paiement de 40 % de la somme totale du séjour, incluant les frais de réservation (7.00€).

❷ **Règlement du solde du séjour :**

Le solde du séjour est payable dès votre arrivée au Camping.

3 – Si le nombre de personnes est supérieur au nombre prévu à l'arrivée, ou durant votre séjour au Camping, la correction de tarif sera faite immédiatement.

Merci de signaler à la Direction du Camping tout changement concernant le nombre de personnes.

4 – Si, pour une raison quelconque la durée du séjour est écourtée, le montant du séjour demeure acquis ou reste dû au « Camping des Grands Cols ».

5 – Arrivée et départ :

Toute arrivée au Camping avant la date prévue dans le *Contrat de réservation* expose le client à ne pas pouvoir occuper l'emplacement. **Toute nouvelle arrivée doit être faite entre 13 h et 21 h 30.**

Le jour du départ, vous devez **quitter le camping avant midi.**

6 – En cas de retard dans l'occupation de votre location d'emplacement, ce dernier est réservé jusqu'au lendemain midi. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit ou courriel, la réservation est annulée et vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.

7 – **Le locataire s'engage à :**

❶ Respecter le règlement intérieur du Camping des Grands Cols,

❷ A restituer l'emplacement (et ses abords) en parfait état de propreté.

8 – **Animaux** : seuls les chiens et chats tenus en laisse sont admis sur le terrain de camping, après acceptation de la Direction, sous réserve de la présentation de leur carnet de vaccination à jour.

**Sont interdits les chiens suivants** : chiens d'attaque de la Catégorie 1, chiens de garde de défense de la Catégorie 2, d'après la Loi n°99.5 du 6 Janvier 1999, Arrêté du 27 Avril 1999, Article 211.1 et 211.5 du Code Rural.

9 – **Annulation** : toute annulation doit parvenir au Camping par écrit ou par courriel.

Dans le cas d'une annulation faite plus de 15 jours avant la date prévue d'arrivée, le remboursement\* de l'acompte est concédé.

\*sauf frais de réservation et frais annexes, soient 15.00 €.

Dans le cas d'une annulation faite moins de 15 jours avant la date prévue d'arrivée, aucun remboursement de l'acompte ne pourra être exigé par le client.

10 – **Remise** :

Une remise commerciale est accordée selon la durée de votre séjour :

Remise de -10% pour tout séjour compris entre 7 et 13 nuits.

Remise de -15% pour tout séjour de 14 nuits et plus.

Le calcul sera effectué dès votre arrivée au Camping.

(Remise hors électricité, frais de réservation, animal, surcoût éventuel).